

06- Compte Administratif 2015

Groupe communiste – Jean Jacques Moreau

Madame le Maire, Cher-e-s collègues,

S'il s'agit d'un exercice budgétaire classique qui n'appelle pas de débat de fond, le vote du compte administratif 2015 permet toutefois d'apprécier l'utilité et l'efficacité des politiques publiques de notre majorité municipale.

En premier lieu, nous nous félicitons de la poursuite d'un haut niveau d'investissement avec 82,7 millions d'€. Il répond à la fois aux besoins des Nantaises et Nantais et qui contribue au maintien, à la création d'emploi. Le taux de réalisation de 81% des dépenses d'investissement permet de mesurer le dynamisme de notre budget qui participe ainsi, pour sa part, à la sortie de crise.

Cette politique, qui reste offensive malgré le contexte, est rendue possible grâce à quatre facteurs.

1 - La progression de nos recettes fiscales directes de 3,3% due, d'une part, à l'augmentation des bases de la taxe d'habitation et, d'autre part, à l'attractivité importante de notre ville, attractivité liée aux investissements.

2 - La baisse des dépenses de fonctionnement et de gestion, respectivement de 2 et 2,4%.

3 - Un autofinancement de 87,5% des dépenses d'investissement.

4 - Un endettement faible de 4,3 années.

Si nous parvenons à conjuguer politiques publiques dynamiques en faveur des Nantaises et Nantais et gestion équilibrée, force est de constater que les contraintes budgétaires que nous impose l'Etat pèsent sur nos orientations budgétaires.

Ainsi, la baisse de l'investissement en rapport au précédent mandat est nette et notre fonctionnement pâtit de la baisse des dotations.

C'est de nouveau 11 milliards d'€ qui vont être ponctionnés sur les collectivités entre 2015 et 2017, auxquels doit s'ajouter la réforme de la DGF, qu'il faut de nouveau reporter au regard, entre autre, de l'agenda politique. Les élu-e-s Communistes et Républicains sont disponibles pour, de nouveau, agir sur cette question.

C'est donc avec beaucoup d'attention que nous avons écouté les propos du Président de la République tenus au congrès des Maires de France. Ainsi, la ponction faite sur les finances des collectivités serait inférieure de 1 milliard aux 3,7 milliards prévus en 2016.

Certes, nous mesurons les limites de cette annonce, qui, tout en réduisant la ponction, confirme la poursuite d'une logique. Mais, nous voulons croire qu'elle constitue un premier pas utile à desserrer l'étau budgétaire dans lequel nous sommes enfermés.

Alors que notre majorité va travailler son cadrage budgétaire 2017 dans les prochaines semaines, cette annonce nous permet d'observer avec discernement notre stratégie financière et ses grands axes. C'est en ce sens que notre groupe souhaite avancer.

Merci de votre attention.